

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

COMMUNE DE VAGNEY

Travaux de mise aux normes d'accessibilité et de rénovation des ERP communaux de VAGNEY

1 – IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Commune de VAGNEY

Hôtel de Ville – 12, Place Caritey

88120 VAGNEY

Tél : 03 29 24 70 18

Fax : 03 29 24 86 50

mairie@vagney.fr

SIRET : 21880486200017

Code APE : 8411Z

Représentant du pouvoir adjudicateur : Monsieur Didier HOUOT, Maire de VAGNEY.

Activité principale du pouvoir adjudicateur : Administration et services publics.

2 – OBJET ET CONSISTANCE DU MARCHÉ

Marché public de travaux et de fourniture passé selon la procédure adaptée en application de l'article 42 de l'ordonnance n°2015-899 du 23/07/2015 relative aux marchés publics et de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Le présent marché public est divisé en deux tranches annuelles :

- Année 2017 : bâtiments de l'école perce-neige et de La Poste.
- Année 2018 : bâtiments du 10 place Caritey et du Chant de l'Eau.

Le présent marché public est divisé en 7 lots :

- Lot n°1 : Terrassement – Gros œuvre – Démolitions.
- Lot n°2 : Menuiseries extérieures et intérieures.
- Lot n°3 : Plâtrerie – Peinture.
- Lot n°4 : Electricité.
- Lot n°5 : Plomberie – Sanitaire – Chauffage.
- Lot n°6 : Carrelage – Faïence – Sols souples.
- Lot n°7 : Ascenseur.

Le marché consiste dans la réalisation des travaux de mise aux normes d'accessibilité de 4 bâtiments publics et la rénovation des sanitaires de l'école perce-neige appartenant à la Commune de VAGNEY selon les prescriptions techniques décrites au cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et à la décomposition des prix globaux et forfaitaires (DPGF) applicables à chaque lot.

Les documents suivants sont applicables à l'ensemble des lots du présent marché public :

- Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC) ;
- Règlement de consultation (RC) ;
- Acte d'engagement (AE) ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

Lieu d'exécution et de livraison des travaux : 88120 VAGNEY, suivant bâtiments concernés.

Les variantes et prestations supplémentaires éventuelles ne sont pas autorisées.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'ouvrir des négociations selon les conditions définies au règlement de consultation.

3 – MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION

Publication du présent avis :

- Plateforme du SMIC des VOSGES : <https://www.marches.smic-vosges.fr/index.php5?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons>
- Site internet communal : www.vagney.eu

La présente consultation fera également l'objet d'une publication au Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics (BOAMP).

Le Dossier de Consultation peut également être retiré directement à la Mairie de VAGNEY, au secrétariat de direction, ou transmis par voie électronique sur simple demande formulée sur les boîtes électroniques suivantes : mairie.communication@vagney.fr ou mairie.dgs@vagney.fr.

La visite des lieux est obligatoire pour les lots n°1, 2, 4 et 5 selon les modalités prévues au règlement de consultation. L'offre du candidat devra contenir le procès verbal d'assistance à la réunion.

4 – JUSTIFICATIFS A PRODUIRE

Les pièces justificatives à produire sont précisées dans le règlement de consultation.

5 – CRITERES D'ATTRIBUTION DU MARCHE

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :

- Prix des prestations : 50 % ;
- Valeur technique de la proposition : 50 %.

Le système de notation est précisé dans le règlement de consultation.

6 – CARACTERISTIQUES DU MARCHE

Unité monétaire utilisée : L'euro (€).

Langue utilisée pour répondre au marché : Français, ou toute langue dès lors que l'offre est accompagnée d'une traduction en langue française assermentée.

La procédure d'achat n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

Numéro de référence du marché attribué par le pouvoir adjudicateur : Marché n° MAPA-TRAV-03-2017.

7 – DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Le vendredi 17 février 2017 à 18 heures.

La réception des offres par voie électronique est autorisée sur le site internet suivant :

<https://www.marches.smic-vosges.fr/index.php5?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons>

8 – DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

9 – RENSEIGNEMENTS SUR LE PROJET

Renseignements d'ordre technique :

Contractant :

Régis COLIN

Architecte DPLG

575, route de Pont

88200 DOMMARTIN-LES-REMIREMONT

03.29.22.16.16.

03.29.22.16.15.

colin.architecte@wanadoo.fr

SIREN 403 821 838

SIRET 40382183800014

Co-traitant :

B.E. Patrice NORMAND EURL

Economistes de la construction

Les Maires d'Avaux

70280 SAINT BRESSON

Téléphone : 03.29.24.30.00

Télécopie : 03.29.24.31.00

c.c.b.patrice.normand@wanadoo.fr

Commune de VAGNEY – Hôtel de Ville – 12 Place Caritey – 88120 VAGNEY.

Monsieur Jérôme CUNAT – Responsable des Services Techniques Municipaux.

03.29.24.99 03.

mairie.st@vagney.fr

Renseignements d'ordre administratif :

Commune de VAGNEY – Hôtel de Ville – 12 Place Caritey – 88120 VAGNEY.

Monsieur Rémi DECOMBE – Secrétaire Général de Mairie.

03.29.24.99.02.

mairie.dgs@vagney.fr

Adresses de demande d'obtention des documents de la consultation :

Commune de VAGNEY – Hôtel de Ville – 12 Place Caritey – 88120 VAGNEY.
Madame Sonia VANCON – Service communication.
03.29.24.70.18.
mairie.communication@vagney.fr

10 – DELAIS

Tranche 1

Date de début des travaux (période de préparation comprise) : mai 2017.
Date de fin de réalisation des travaux : au plus tard le 31 août 2017.

Délais globaux pour l'ensemble des travaux non-spécifiques à chaque lot. Chaque lot fera l'objet d'un calendrier spécifique à respecter.

Tranche 2

Date de début des travaux (période de préparation comprise) : mai 2018.
Date de fin de réalisation des travaux : au plus tard le 31 août 2018.

Délais globaux pour l'ensemble des travaux non-spécifiques à chaque lot. Chaque lot fera l'objet d'un calendrier spécifique à respecter.

11 – INSTANCE CHARGÉE DES PROCEDURES DE RECOURS

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANCY
2, Place Carrière
54000 NANCY

12 – DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION

Vendredi 13 janvier 2017.

Fait à Vagney, le 13 janvier 2017,
Le Maire de Vagney,

Didier HOUOT